

Bien préparer son AG de copropriété !

OBJECTIFS

- Organiser son temps de travail et son planning annuel articulés autour du rythme des AG.
- Apprendre à consulter le conseil syndical de manière efficace.
- Développer son sens du relationnel et de la pédagogie avec le conseil syndical.
- Utiliser la rhétorique pour placer ses AG en journée.
- Développer ses qualités comportementales en AG, prise de parole en public, gérer les tensions du groupe, animer les débats pour une réunion de qualité.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux professionnels de l'immobilier (gestionnaires / assistants de copropriété, gestionnaires locatifs, agents immobiliers, géomètres-experts, administrateur de biens...), syndic non-professionnel ou membres du conseil syndical.

PRÉREQUIS

Expérience professionnelle

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthodologiques, processus d'amélioration des pratiques personnelles et collectives, exercices pratiques individuels.

MOYENS ET OUTILS

La formation propose les modalités du présentiel avec des salles équipées dans les locaux du Cnam. Les supports seront fournis au stagiaire.

INTERVENANT

Gilles FREMONT, président de l'ANGC (Association nationale des gestionnaires de copropriété)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tour de table de positionnement en début de formation.
- Tour de table conclusif pour valider l'acquisition des compétences.
- Une évaluation satisfaction est proposée auprès de chaque stagiaire.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant.



Modalités disponibles



Dates

21/03/2024



Durée

3h30 de formation



Horaires

13h30 - 17h00



Lieu

Cnam, 25 boulevard Guy Mollet, Nantes



Délai d'accès

Jusqu'à 1 mois avant le début de formation



Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr



Tarifs

220 euros (tarif normal)

[Conditions générales de vente](#)

Minimum : 6 participants

Maximum : 25 participants

Formation également proposée en INTRA-entreprise



Contact

Conseiller entreprise :

[Lien « nos contacts entreprises »](#)

Pôle immobilier (ICH, CRDI, Cami)
02 40 16 46 28

ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr

Bien préparer son AG de copropriété !

PROGRAMME

- I. Préparer son planning annuel d'AG (méthode du rétro-planning, les étapes à respecter).
- II. Consulter le conseil syndical sur l'ordre du jour et la date d'AG (timing, contenu de la consultation, que faire en cas de désaccord, exemple de lettre de consultation).
- III. Préparer l'ordre du jour et rédiger ses résolutions (les règles de formulation à respecter, l'ordre chronologique des résolutions, exemple de résolution type, focus sur la « résolution groupée »).
- IV. Contrôler les comptes (le contrôle annuel du conseil syndical en pratique, les documents comptables à remettre, l'accès aux pièces par les autres copropriétaires).
- V. Argumentaire pour placer ses AG en journée au lieu du soir (mes 6 arguments magiques).
- VI. Tenue de l'AG, prise de parole en public, animer les débats, gérer les conflits, psychologie du groupe : Mes 12 règles d'or.

Pour aller plus loin

- Voir [catalogue de formation inter-entreprises](#)
- Unité d'enseignement :
 - DRM106 – Copropriété et ensembles immobiliers

Points forts de la formation

- Formation assurée par un professionnel expérimenté dans le domaine
- Modalités pédagogiques actives, axées sur le partage d'expérience

Taux de satisfaction

91 % de satisfaction sur l'ensemble de nos formations courtes en 2023